

# Les acteurs et le financement

## Les acteurs



Le projet, situé sur deux départements et deux villes distincts, concerne une multiplicité de partenaires.

Le Département des Hauts-de-Seine assure la maîtrise d'ouvrage unique des études opérationnelles et des travaux de l'avenue de la Liberté. La Région Île-de-France participe à mettre en œuvre le projet dans le cadre du plan régional « anti-bouchon et pour la route ».

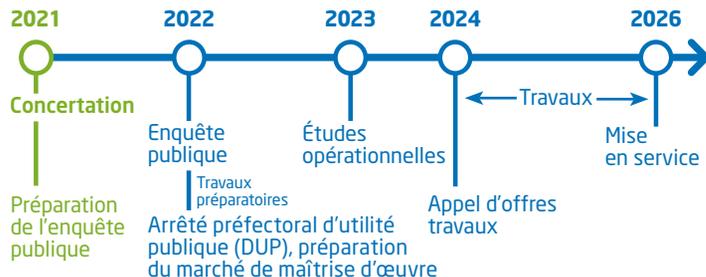
Après la mise en service, la propriété sera partagée selon les limites communales entre le Département des Hauts-de-Seine et la ville de Saint-Ouen-sur-Seine, et l'exploitation entre l'EPI 78-92 et l'EPT Plaine Commune.

## Le financement

Le projet est financé par le Département des Hauts-de-Seine et la Région Île-de-France avec la participation du FS2i (Fonds de Solidarité d'Investissement Interdépartemental).



## Le calendrier prévisionnel



# Prenez part au dialogue durant la concertation !

Ce **dépliant** de présentation du projet est disponible dans les mairies de Clichy et de Saint-Ouen-sur-Seine. Sa version numérique ainsi que celle des panneaux d'exposition sont téléchargeables depuis la page internet accessible sur <https://www.hauts-de-seine.fr/avenuelibertestouenclichy>. Vous y trouverez toutes les informations générales, techniques, et les éléments réglementaires de la concertation, nécessaires à la compréhension du projet.

Deux **registres** de concertation papier sont mis à votre disposition en mairie de Clichy et de Saint-Ouen-sur-Seine et vous permettent de donner votre avis ou de poser vos questions. Un **formulaire** est également disponible depuis la page internet du projet et centralisera vos contributions dématérialisées à la concertation. Pour y accéder, rendez-vous sur <https://www.hauts-de-seine.fr/avenuelibertestouenclichy>.

## QU'EST-CE QU'UNE CONCERTATION ?

L'aménagement de l'avenue de la Liberté est soumis à concertation au titre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme. Le Département des Hauts-de-Seine a élaboré, en accord avec les partenaires du projet, un dispositif d'information et de participation afin de recueillir l'avis de tous les acteurs locaux.

### À QUOI SERT UNE CONCERTATION ?

Aujourd'hui, les études sur le projet d'aménagement de l'avenue de la Liberté sont suffisamment avancées pour organiser une concertation. Elle vise à informer sur les grandes orientations et recueillir les avis et propositions du public, qui seront ensuite compilés au sein du bilan de la concertation. Le Département affinera et précisera ensuite son projet. Le nouveau dossier de présentation du projet, issu de cette phase constituera la base des discussions au moment de l'enquête publique. Celle-ci devrait se tenir en 2022. Elle permettra de valider définitivement le projet auprès des publics concernés et de lancer la réalisation des aménagements retenus.



CONCERTATION DU 12 AVRIL AU 21 MAI 2021

Création de l'avenue de la Liberté

Clichy - Saint-Ouen-sur-Seine



Les aménagements côté ville de Clichy ▲  
© Studiography

# Aménagement de l'avenue de la Liberté

Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine

Une voie nouvelle va être créée par le Département des Hauts-de-Seine sur les communes de Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine, entre le rond-point du Général Roguet à Clichy et le boulevard Victor Hugo à Saint-Ouen-sur-Seine. Cette voie structurante accompagnera le renouvellement urbain du secteur constitué en grande partie de friches industrielles.

Ce projet qui s'étend sur un linéaire de 750 mètres environ, et dont les travaux se dérouleront sur 2 ans (de 2024 à 2026), vise à répondre aux besoins croissants de mobilité et de desserte de nouveaux quartiers tout en garantissant un développement harmonieux aux villes de Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine et en favorisant des aménagements paysagers soignés pour améliorer le confort de vie des habitants.



# Un aménagement essentiel



**Pour accompagner efficacement l'actuel développement urbain du territoire et répondre aux besoins croissants de mobilité et de desserte de nouveaux quartiers, la création d'une nouvelle avenue s'avère essentielle.**

**Créer l'avenue de la Liberté, c'est répondre à quatre objectifs :**



## Adapter la desserte routière aux projets urbains de demain

Le secteur entourant le projet de l'avenue de la Liberté prévoit des programmes de grande ampleur (Zac de l'écoquartier des Docks à Saint-Ouen-sur-Seine, projet urbain de la ville de Clichy, côté Seine), l'arrivée de nouvelles dessertes de transports en commun (prolongement de la ligne 14 du métro, création d'une correspondance avec le RER C en gare de Saint-Ouen), ou encore la création prochaine du Campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord.



## Absorber le trafic généré par les nouvelles infrastructures

Le développement des programmes du secteur génèrent des besoins accrus en termes de déplacements de transit comme de desserte de proximité. La création de l'avenue de la Liberté apportera une réponse adaptée en absorbant une partie des flux actuels et futurs. Elle permettra ainsi de limiter l'augmentation du trafic routier sur la voirie locale existante et entre les quartiers des centres-villes de Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine.



## Garantir un développement harmonieux aux villes de Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine

L'aménagement de la future avenue garantit une optimisation des usages pour tous grâce à l'aménagement d'une voie à double sens de circulation (1 file par sens), 65 places de stationnement réparties de part et d'autre du projet, essentiellement côté ville de Clichy, 7 intersections sécurisées, une voie de site propre pour les bus, une piste cyclable bidirectionnelle et des cheminements piétons sécurisés par des traversées et de larges trottoirs, accessibles aux personnes à mobilité réduite.



## Améliorer la qualité de vie avec des aménagements paysagers soignés

L'implantation d'arbres d'alignement est prévue de part et d'autre de la future avenue sur le linéaire du projet. Une surface végétalisée humide sera également implantée, permettant d'infiltrer une partie des eaux de ruissellement tout en ayant un effet bénéfique sur la biodiversité.



# Une voie nouvelle cohérente avec le projet urbain de Clichy

**Étroitement articulée avec le projet urbain de la ville de Clichy (et la Zac de l'écoquartier des Docks à Saint-Ouen-sur-Seine), la nouvelle avenue se raccordera à la place carrée envisagée dans le cadre du projet communal.**

## Les objectifs

- disposer d'un environnement urbain renouvelé et cohérent jusqu'à la Seine;
- faciliter les liaisons entre tous les modes de déplacement confondus, avec le pont de Gennevilliers et les quais de Seine ;
- améliorer l'entrée de ville.

